



PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

N° 1/2019

DATE : Jeudi 9 mai 2019 à 17h00

LIEU : EMS La Rosière, 1188 Gimel

SECRETAIRE : Mme Nadia LOURENCO

PARTICIPANTS : selon liste annexée

1. Ouverture

Mme Christine Vannay, directrice des EMS Soerensen (24 lits) et La Rosière (76 lits) du CHUV, souhaite la bienvenue. M. Daniel Oyon, Président de l'Assemblée générale (AG), ouvre la séance. Toutes les catégories de membres (de droit et affiliée volontaire) étant présentes ou représentées, l'AG peut se tenir. L'ordre du jour est adopté. La distribution des cartes de vote est effectuée avec le rappel des modalités de vote.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 22.11.2018

Le procès-verbal est adopté et M. Oyon remercie son auteure.

3. Rapport d'activité 2018 et objectifs 2019

Plateformes Proches aidants et Santé mentale et addictions : le Réseau Santé la Côte (RSLC) a initié une plateforme d'échange régionale *Proches aidants* qui réunit 23 partenaires. Son but est de valoriser les actions des partenaires lors de la journée romande annuelle du proche aidant du 30 octobre. Une plateforme d'échange *Santé mentale et addictions* a aussi été créée et compte 50 membres.

Formation de Correspondant en Hygiène Prévention et Contrôle de l'Infection (CHYPCI) : la session 2018, donnée par des professionnel-les d'institutions régionales, a été suivie par 10 participant-es.

BRIO : M. Stéphane Grosjean, chef de projet du BRIO, explique les défis relevés par la fermeture des EMS La Gentilhommière et La Diligence dirigés par Mme Danièle Bonhomme. Mme Débenay remercie la Fondation Belle Saison ainsi que les EMS qui ont accueilli des résidents des établissements précités. Le DSAS a félicité le RSLC pour la conduite de ce dossier.

Formation aux entretiens de réseaux : ces entretiens, moments délicats et importants, réunissent les prestataires de soins, le patient et ses proches pour trouver la meilleure orientation (EMS, etc.). La formation, établie en collaboration avec HévivA, rencontre un vif succès.

Information sur le fonctionnement du BRIO : le BRIO rencontre chaque année les nouveaux collaborateur-trices des CMS. 5 sessions pour un total de 75 collaborateur-trices se sont tenues. Cette information sera proposée aux OSAD dès 2019.

Information à la population : durant la journée d'octobre dédiée aux proches aidants, le BRIO était présent avec d'autres prestataires régionaux.

Le BRIO a participé aux portes ouvertes du Centre Médical et Thérapeutique de La Lignière et de la Clinique de Genolier.

Fin 2018, le BRIO a contacté les associations communales d'aînés pour informer qu'il était à leur disposition. Une séance d'information s'est tenue auprès de l'association des aînés de Préverenges.

Activités du BRIO : une augmentation des demandes d'orientation de 8.7% est relevée. La majorité des demandes vient des hôpitaux de soins aigus (GHOL-EHC). Il est relevé une augmentation des demandes de long séjour (+2.9%) mais une baisse des hébergements réalisés (-5.3%).

Centre Mémoire de la Côte (CM) et Consultation psychologique pour proches aidants (CPA) : Dre Rebecca Dreher, responsable du CM, mentionne que l'activité est toujours en hausse (+7% de nouveaux cas par rapport à 2017). Elle relève que les patient-es sont plus jeunes et présentent des cas plus complexes. La CPA dénombre 17% d'entretiens de plus qu'en 2017.



Equipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP): il est relevé une diminution de l'activité qui doit être encore confirmé.

DiabOuest: en 2018, le cours de sensibilisation à l'éducation thérapeutique du patient (ETP) a été suivi par 11 professionnel-les dont 8 infirmières des CMS. L'ETP a pour but de développer l'autonomie du patient avec le soutien de l'équipe pour qu'il puisse gérer au mieux sa maladie. Le RSLC a organisé son 7^e forum régional au Centre Médical et Thérapeutique de La Lignière en septembre sur la thématique *Patients diabétiques en situation précaire ? Comment les détecter, que faire et à qui s'adresser ?* avec une fréquentation de 43 professionnel-les.

Consultation Gériatrie Ambulatoire et Communautaire (CGA): son ouverture est prévue le 02-04-2019 dans au Centre Senior de Rolle.

Trois projets dans le domaine de la psychiatrie de l'âge avancé (PAA) planifiés dès 2019: en 2018 l'AG a voté leur financement sur les cotisations. Le 1^{er} projet vise à renforcer les compétences des professionnel-les (HES et non HES) dans l'accompagnement des patient-es. Deux sessions animées par Dre Estelle Gillès De Pelichy de l'Hôpital de Prangins sont planifiées pour l'automne. Le 2^e projet est l'analyse de la pratique professionnelle en EMS. Deux EMS entreront dans ce projet en 2018 (La Clairière et Le Parc de Beausobre/EHC). Le 3^e projet consiste en des stages interinstitutionnels d'échange des pratiques dans le but de renforcer le travail en réseau.

L'AG approuve à l'unanimité le rapport d'activité présenté.

Approbation des comptes 2018

Mme Débenay présente le rapport de la Fiduciaire annexée assorti d'une présentation par centre de coût. Le résultat net de l'exercice est de + Fr. 28'553.87.-.

Présentation par centre de coût

Pilotage: le budget était déficitaire de Fr. 70'000.-, montant dédié à un chef de projet pour la réponse à l'urgence (RAU). Celle-ci ayant été donnée à la Fondation de La Côte, ce montant n'a pas été utilisé.

Pilotage	Comptes 2018	Budget 2018 selon avenant	Comptes 2017	Variances comptes 2018 vs budget
Salaires personnel	269'875	284'418	281'525	-14'543
Charges patronales	49'399	51'195	51'770	-1'796
Autres charges de personnel	3'846	10'344	3'676	-6'498
Honoraires de sous-traitance				
Autres charges sous-traitance				
Honoraires de sous-traitance (tiers)	12'025	77'150	14'711	-65'125
Comité exécutif et frais séances	36'149	60'000	49'193	-23'851
Loyers et charges connexes	26'766	29'216	27'158	-2'450
Internet et informatique	5'439	7'000	7'995	-1'561
Autres frais généraux	30'878	65'677	41'981	-34'799
Total des dépenses	434'377	585'000	478'009	-150'623
Subvention DGS	315'000	315'000	415'000	
Subvention DGCS				
Dissolution réserves affectées		200'000		-200'000
RSLC-projets paritaires				
RSLC-Cotil. (sans Prés. AG, Chyveci, PA et RS)	162'211		134'354	+162'211
Paiement de prestations				
Autres recettes	2'843		8'943	+2'843
Total des recettes	480'054	515'000	558'297	-34'946
+ bénéfice / - perte	+ 45'677	-70'000	+ 80'288	-115'677

Les charges financées par les cotisations portent sur trois centres de coûts :

1. CEX/Président de l'Assemblée générale et la formation aux entretiens de réseaux
2. Formation à l'hygiène CHYPCI
3. Projets de soutien aux proches aidants

Les cotisations 2018 s'élèvent à Fr. 188'279.48.- pour des charges de Fr. 26'068.-.

Charges Comité exécutif formations aux entretiens de réseau financées par les cotisations	Comptes 2018	Budget 2018	Variances comptes 2018 vs budget
Salaires personnel			
Charges patronales			
Autres charges de personnel			
Honoraires de sous-traitance			
Autres charges sous-traitance			
Honoraires de sous-traitance (tiers)	4'800	5'000	-200
Autres charges sous-traitance (tiers)	7'241	15'000	-7'759
Comité exécutif et frais séances			
Loyers et charges connexes			
Internet et informatique			
Autres frais généraux			
Total des dépenses	12'041	20'000	-7'959
Subventions DGS			
Subvention DGCS			
Dissolution réserves affectées			
RSLC-projets paritaires			
RSLC-Cotisations	12'041	20'000	-7'959
Paiement de prestations			
Total des recettes	12'041	20'000	-7'959
+ bénéfice / - perte	0	0	0



CHYPCI - FORMATIONS financées par les cotisations	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017	Variances comptes 2018 vs budget
Salaires personnel	7'376	6'322	7'290	+ 1'054
Charges patronales	1'348	1'138	1'310	+ 210
Autres charges de personnel	69			+ 69
Honoraires de sous-traitance				
Autres charges sous-traitance				
Honoraires de sous-traitance (tiers)	8'486	16'400	6'763	-7'914
Autres charges sous-traitance (tiers)	300	4'000	1'300	-3'700
Comité exécutif et frais séances		900		-900
Loyers et charges connexes				
Internet et informatique				
Autres frais généraux	217	1'000	1'510	-783
Total des dépenses	17'797	29'760	18'173	-11'963
Subvention DGS				
Subvention DGCS				
Dissolution réserves affectées				
RSLC-Contributions BRIO				
RSLC-Cotisations	13'447	23'760	15'123	-10'313
Paiement de prestations	4'350	6'000	3'050	-1'650
Autres recettes				
Total des recettes	17'797	29'760	3'050	-11'963
+ bénéfice / - perte	0	0	0	0

Projets Proches aidants financés par les cotisations	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017	Variances comptes 2018 vs budget
Salaires personnel				
Charges patronales				
Autres charges de personnel				
Honoraires de sous-traitance				
Autres charges sous-traitance				
Honoraires de sous-traitance (tiers)				
Autres charges sous-traitance (tiers)		5'000	1'244	-5'000
Comité exécutif et frais séances				
Loyers et charges connexes				
Internet et informatique				
Autres frais généraux	580	5'000	322	-4'420
Total des dépenses	580	10'000	1'566	-9'420
Subvention DGS				
Subventions DGCS				
Dissolution réserves affectées				
RSLC-Contributions BRIO				
RSLC-Cotisations	580	10'000	1'566	-9'420
Paiement de prestations				
Autres recettes				
Total des recettes	580	10'000	1'566	-9'420
+ bénéfice / - perte	0	0	0	0

BRIO : le budget présentait un déficit de Fr. 123'476.- correspondant au financement accordé par l'Assemblée d'un EPT d'infirmière de liaison sur le fonds libre affecté au BRIO. Ce financement n'a pas été nécessaire, la subvention cantonale ayant permis de financer cet EPT.

BRIO	Comptes 2018	Budget 2018 selon avenant	Comptes 2017	Variances comptes 2018 vs budget
Salaires personnel	413'241	460'190	440'401	-46'949
Charges patronales	75'387	82'834	79'165	-7'447
Autres charges de personnel	1'310	9'430	7'284	-8'121
Honoraires de sous-traitance	1'667'535	1'792'500	1'463'447	-124'965
Autres charges sous-traitance	39'498	62'633	17'921	-23'135
Honoraires de sous-traitance (tiers)	14'037	4'150	4'755	+ 9'887
Autres charges sous-traitance (tiers)	402			+ 402
Comité exécutif et frais séances		2'000	88	-2'000
Loyers et charges connexes	49'319	52'536	43'063	-3'217
Internet et informatique	6'975	12'000	7'426	-5'025
Autres frais généraux	26'554	59'317	30'248	-32'763
Total des dépenses	2'294'258	2'537'591	2'093'797	-243'333
Subvention DGS	853'660	853'660	830'630	
Subvention DGCS	18'292	38'000	21'250	-19'708
Dissolution réserves affectées		76'970		-76'970
RSLC-Contributions BRIO	1'443'253	1'445'485	1'427'813	-2'231
RSLC-Cotisations				
Paiement de prestations				
Autres recettes				
Total des recettes	2'315'206	2'414'115	2'279'693	-98'909
+ bénéfice / - perte	+ 20'947	-123'476	+185'895	+144'424

Equipe mobile de soins palliatifs : les variations des ressources humaines au sein de l'équipe expliquent le résultat positif de l'exercice.

Equipe mobile soins palliatifs	Comptes 2018	Budget 2018 selon avenant	Comptes 2017	Variances comptes 2018 vs budget
Salaires personnel	16'097	15'878	15'717	+ 219
Charges patronales	2'931	2'858	2'816	+73
Autres charges de personnel		187		-187
Honoraires de sous-traitance	325'662	507'000	420'057	-181'338
Autres charges sous-traitance	29'612	36'470	24'789	-6'858
Honoraires de sous-traitance (tiers)	4'755	4'150	4'755	+605
Autres charges sous-traitance (tiers)				
Comité exécutif et frais séances			97	-97
Loyers et charges connexes	1'074	1'408	975	-334
Internet et informatique	880	1'470	918	-590
Autres frais généraux	3'122	2'179	3'109	+ 943
Total des dépenses	384'133	571'600	473'233	-187'467
Subvention DGS	433'500	433'500	485'500	
Subvention DGCS				
Dissolution réserves affectées		145'500		-145'500
RSLC-Contributions BRIO				
RSLC-Cotisations				
Paiement de prestations				
Autres recettes				
Total des recettes	433'500	579'000	485'500	-145'500
+ bénéfice / - perte	+ 49'367	+ 7'400	+ 12'267	+ 41'967

DiabOuest : la différence entre le budget et les charges (personnel et honoraires de sous-traitance) s'explique par le fait que le secrétariat a été confié à Mme Lourenco, salariée du RSLC (Fr.10'861.-).

La coordination métier fait quant à elle l'objet d'un mandat auquel on a soustrait les tâches de secrétariat (Fr. -12'971.-).

DiabOuest	Comptes 2018	Budget 2018 selon avenant	Comptes 2017	Variances comptes vs budget 2018
Salaires personnel	10'861			+10'861
Charges patronales	1'986			+ 1'986
Autres charges de personnel	51		2'617	+51
Honoraires de sous-traitance	491'713	502'000	278'585	-102'887
Autres charges sous-traitance				
Honoraires de sous-traitance (tiers)	33'179	46'150	38'304	-12'971
Autres charges sous-traitance (tiers)	1'984	3'000	860	-1'016
Comité exécutif et frais séances	10	2'000	10	-1'990
Loyers et charges connexes	4'378	3'300	2'851	+1'078
Internet et informatique	1'298	1'500	1'208	-202
Autres frais généraux	6'525	29'100	7'733	-22'575
Total des dépenses	551'985	587'050	332'167	-35'065
Subventions DGS	583'000	583'000		
Subvention DGCS				
Dissolution réserves affectées				
RSLC-Contributions BRIO				
RSLC-Cotisations				
Paiement de prestations	4'650	4'050	5'100	+600
Autres recettes			361'300	
Total des recettes	587'650	587'050	366'400	+600
+ bénéfice / - perte	+ 35'665	-	+ 34'233	+ 35'665



Centre Mémoire : la différence entre le budget et les charges de sous-traitance s'explique par la diminution du poste de gériatre sur 6 mois.

L'EHC a moins facturé de prestations (Fr. 73'000.-), c'est par la dissolution du fonds libre pilotage que le déficit a été comblé.

La dissolution demandée par le canton de Fr.246'000.- figure dans le tableau récapitulatif des fonds ci-après.

Centre Mémoire	Compte 2018	Budget 2018 selon avenant	Comptes 2017	Variances comptes 2018 vs budget
Salaires personnel	16'097	15'878	15'717	+ 219
Charges patronales	2'931	2'858	2'816	+73
Autres charges de personnel		187		-187
Honoraires de sous-traitance	585'906	603'920	540'333	-18'014
Autres charges sous-traitance	177'784	194'580	181'105	-16'796
Honoraires de sous-traitance (tiers)	4'755	4'150	4'755	+ 605
Autres charges sous-traitance (tiers)	104			+ 104
Comité exécutif et frais séances			19	
Loyers et charges connexes	1'074	1'408	975	-334
Internet et informatique	880	1'200	918	-320
Autres frais généraux	3'054	5'819	3'209	-2'765
Total des dépenses	792'585	830'000	749'847	-37'415
Subvention DGS	51'450	51'450	120'200	
Subventions DGCS	44'034		71'700	
Dissolution réserves affectées	246'000	246'000	138'000	-27'666
RSLC-Contributions BRIO				
RSLC-Cotisations				
Paiement de prestations LAMAL	345'251	419'220	397'391	-73'969
Dissolution réserve fonds libre pilotage	105'850	41'630	49'256	+64'220
Total des recettes	792'585	830'000	749'847	-37'415
+ bénéfice / - perte	0	0	0	0

Ce tableau récapitule le financement, accordé par l'Assemblée, d'une partie du loyer du Centre Mémoire au Centre senior de Rolle sur le fonds libre pilotage.

Le montant à disposition jusqu'en 2021 est de Fr. 87'938.34.-.

CENTRE MÉMOIRE – Loyer CENTRE SENIOR ROLLE					
Convention	2016	2017	2018	Echéance de la convention EHC RSLC fin 2021	Total disponible selon convention
Prélèvements max. sur fonds libre pilotage autorisés selon convention	50'634.00	121'522.80	121'522.80		293'679.60
Loyer	71'920.50 6 mois	annuel	143'841.00		
	Comptes 2016	Comptes 2017	Comptes 2018	Solde disponible jusqu'à l'échéance de la convention fin 2021	
Prélèvements sur le fonds libre pilotage	50'635.00	49'256.00	105'850.26	87'938.34	293'679.60

Le canton a demandé que le financement de la réponse à l'urgence (REU) donnée à la FLC en qualité de mandataire régional soit pris sur le fonds affecté pilotage.

Ce montant de Fr. 118'263.- est une charge exceptionnelle.

Ce montant se retrouve dans le tableau récapitulatif des fonds ci-après.

Charges exceptionnelles hors exploitation		Comptes 2018
Charges du mandataire régional FLC Réponse à l'urgence		
Demande du DSAS financement sur le fonds affecté pilotage		
Salaires personnel		
Charges patronales		
Autres charges de personnel		
Honoraires de sous-traitance		
Autres charges sous-traitance		
Honoraires de sous-traitance (tiers)		
Comité exécutif et frais séances		
Loyers et charges connexes		
Internet et informatique		
Charges hors exploitation		118'263
Total des dépenses		118'263
Subvention DGS		
Subvention DGCS		
Dissolution réserves affectées		118'263
RSLC-projets paritaires		
RSLC-Cotisations (sans Prés. AG, Chynsi, PA et RS)		
Paiement de prestations		
Autres recettes		
Total des recettes		118'263
+ bénéfice / - perte		

Ce tableau récapitule les mouvements des fonds. La répartition des résultats positifs et négatifs est conforme aux règles du canton.

Les fonds affectés ont diminué de Fr. 241'165.50 et les fonds libres de Fr. 77'296.40.

Tableau de mouvement des fonds					
	Soldes au 01.01.2018	Mouvements de l'exercice	Soldes avant répartition du résultat	Répartition des résultats positifs & négatifs	Soldes au 31.12.2018
Capital de fondation RSLC	100'000.00		100'000.00		100'000.00
Fonds affectés Etat	1'512'414.95		1'148'151.65		1'271'249.44
Pilotage	392'734.99	-118'263.30	274'471.69	+29'969.20	304'440.89
BRIO	293'111.47		293'111.47	+8'378.93	301'490.40
Soins palliatifs	423'135.97		423'135.97	+49'366.69	472'502.66
DiabOuest	60'371.15		60'371.15	+35'382.97	95'754.12
Centre Mémoire	343'061.37	-246'000.00	97'061.37		97'061.37
Fonds libres RSLC	654'590.83		548'740.57		577'294.44
Pilotage	239'526.83	-105'850.26	133'676.57	+15'703.26	149'379.83
BRIO (affecté)	414'764.00		414'764.00	+12'568.40	427'332.40
DiabOuest	300.00		300.00	+282.21	582.21

M. Aurélien Tissot de la Fiduciaire GRF, organe de révision, propose l'adoption des comptes 2018 contrôlés selon les normes suisses en vigueur pour un contrôle restreint. Aucune anomalie n'ayant été détectée, il déclare les comptes conformes.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.



4. Décharge donnée au CEX et à l'organe de contrôle par l'Assemblée générale

L'Assemblée donne décharge au CEX et à l'organe de contrôle.

5. Nomination

Renouvellement de l'organe de révision

L'Assemblée reconduit le mandat de révision de la Fiduciaire GRF.

Président et secrétaire de l'Assemblée générale

M. Oyon est réélu à la présidence et Mme Lourenço au poste de secrétaire.

Président et membres du Comité exécutif

M. Pierre Burnier est réélu à la Présidence du CEX.

Catégorie EMS

Mme Sandrine Heuls est démissionnaire.

M. Jean-François Pasche renouvelle son mandat.

Le RSLC n'a pas reçu d'autre candidature.

Catégorie médecins libres praticiens

M. Lucien Perey démissionnaire propose la candidature des Dres Catherine Suter et Joëlle Cornuz détentrices d'un FMH de médecine générale interne et installées dans un cabinet de groupe à Morges. Elles partageront les informations et représenteront les médecins du groupement de la SVM de Morges. Dre Suter donnera procuration à Dre Cornuz en cas de besoin.

Dre Suter fera également partie du Copil de la consultation de gériatrie ambulatoire et communautaire.

M. Oyon dit que selon les statuts il s'agit de l'élection d'un seul membre et non pas deux.

Dr Volker Kirchner rappelle que la proposition de remplacer au CEX le Dr Rodriguez avait été refusée en son temps par le CEX. En conséquence, il demande que le traitement qui pourrait être appliqué au groupement de la SVM de Morges le soit pour Nyon-Rolle-Aubonne.

Dr Perey explique qu'il s'agit d'avoir un seul membre mais les deux médecins travaillent à temps partiel et l'idée était de se transmettre les informations.

Mme Anne-Christin Ganshof est ennuyée par une élection qui ne respecterait pas les statuts. Elle aimerait une discussion préalable avec des propositions d'éventuelles modifications des statuts. Il s'agit d'un cadre légal et les statuts sont là pour être suivis.

M. Oyon demande si l'une des deux doctresses accepterait d'être est la représentante officielle.

Mme Ganshof dit que si la volonté de l'Assemblée est de nommer les deux personnes elle ne voit pas d'inconvénient d'être hors statuts jusqu'à une prochaine Assemblée pour autant que le Président vienne à la prochaine Assemblée avec de nouveaux statuts, et si à ce moment-là l'Assemblée refuse ce changement la situation actuelle sera reconduite.

M. Oyon demande si les représentants des différents membres sont favorables à la nomination de deux membres.

M. Frédéric Mani, Syndic de Dully, dit que le plus simple ait qu'il y ait une nomination et délégation en interne.

M. Oyon soumet au vote la composition du CEX suivante :

- M. Christophe Vachey, Directeur général adjoint GHOL et M. François Jacot-Descombes, chargé de missions stratégiques EHC, représentants des hôpitaux de soins aigus somatiques,
- Dr Christophe Sahli, médecin associé Hôpital de Prangins, représentant des hôpitaux de soins aigus psychiatriques,
- M. Mikael de Rham, Directeur général EHC, représentant des centres de traitement et de réadaptation (CTR),
- M. Jacques Charbon, Directeur FLC, représentant des services d'aide et soins à domicile et de prévention, Avasad
- M. Pierre Burnier, Syndic de Bursinel et Mme Anne-Christin Ganshof, Syndique de Vufflens-le-Château, représentants respectivement des communes du district de Nyon et Morges,
- M. Jean-François Pasche, Directeur, Fondation Silo, représentant des EMS,



- Dr Volker Kirchner, spécialiste en oncologie médicale et en médecine interne générale et président du groupement SVM de Nyon-Rolle-Aubonne,
- Dre Catherine Suter, médecin, représentante du groupement SVM de Morges,
- M. Nicolas Walther, Directeur général, Clinique La Lignière, représentant des membres affiliés volontaires.

Décision

Le CEX, sous la composition proposée par le Président, est élu par l'Assemblée.

6. Information : nouvelles adhésions de membres associés

Conformément à l'art. 10.3 des statuts, le CEX a entériné les demandes d'adhésion en qualité de membres associés des six entités suivantes :

- Keycare, représenté par M. Olivier Bruyère,
- Les Soins Volants, représentés par Mme Pakize Palan,
- Physio Home Care, représenté par M. Marc Vanuytrecht,
- Entrée de secours, représentée par M. François Perrinjaquet,
- Fondation vaudoise contre l'alcoolisme représentée par M. Stéphane Caduff et Mme Carole Isoz en l'absence de M. Franck Simond, directeur, excusé,
- Le Soutien, Mme Patricia Thomas, Directrice, absente et non excusée.

7. Communication sur le projet d'absorption du Réseau Santé la Côte (RSLC) par la Fondation de la Côte (FLC) sur proposition du Chef du DSAS

Mme Débenay rappelle les différentes étapes :

- En septembre 2018, M. Jacques Charbon, directeur de la FLC, est désigné par le DSAS mandataire régional de la réponse à l'urgence, il s'agit d'une alliance entre le GHOL, l'EHC et de FLC. Par la suite, le RSLC et la FLC ont rencontré M. Pierre-Yves Maillard (PYM). La demande du CEX, réitérée par les EMS, était que le RSLC soit membre du Copil de la Réponse à l'urgence. A ce jour, le RSLC est membre observateur du Copil. Lors de la discussion, PYM est arrivé sur l'idée d'un rapprochement FLC et RSLC.
- Le RSLC a reçu un courrier de PYM confirmant ses propos de novembre et souhaitant la tenue de travaux préparatoires au cours du 1^{er} trimestre 2019.
- Le 22 novembre, M. Jacques Charbon intervient lors de l'Assemblée générale du RSLC sur la faisabilité d'un rapprochement.
- En février et mars 2019, se tient deux réunions avec PYM, ses services, la FLC et le RSLC. M. Maillard clôt la séance en demandant à la FLC d'adresser une offre au RSLC et précise qu'un rapprochement ne contrevient en rien aux respects des Lois sur les Réseaux et sur l'AVASAD.

Une rencontre est planifiée le 14 mai entre le RSLC et la FLC. M. Pierre Burnier attend ce rendez-vous pour évaluer l'avancée des travaux et prendre connaissance des propositions de FLC.

Discussion

Mme Palan Pakize demande ce que deviendront les OSAD si le RSLC est absorbé par la FLC.

Si le RSLC y est sensible, il est trop tôt pour répondre à cette question.

8. Proposition(s) individuelle(s)

Pas de proposition individuelle.

9. Divers

M. Oyon remercie les participant-es. La séance est levée à 18h45.


Daniel OYON

Président de l'Assemblée générale


Nadia LOURENCO

Secrétaire de l'Assemblée générale